

PartAge

Le magazine de Pro Senectute Vaud

N°2 - 2018

Seniors au chômage : une fatalité ?

Zoom

2

Sommaire

Débat

Transformation
du réseau postal :
un problème pour
les retraités ?

6

ReportAge

Ciné-seniors
à Château-d'Oex

7

Ma vie, ma rencontre

Portrait de
Daniel Warpelin

8



Jean-Marc
Richard
Animateur et
producteur RTS

L'invité

Parler de senior, c'est comme parler un peu de soi et surtout de l'autre. Il y a toujours chez l'autre quelque chose de fondamentalement senior alors que chez soi il y a l'éternelle jeunesse comme une certitude que le temps ne passe pas si vite et qu'il nous épargne.

Et puis il y a senior et senior. En sport, le vétéran a souvent 30 ans et il le restera à vie. On est vieux, me disait Auguste dans son témoignage de La ligne de cœur, lorsqu'on entre en EMS. « Auguste, lui ai-je demandé, quel âge avez-vous ? » Réponse : « 92 ans et je suis jeune parce que je vis seul chez moi. »

Nous n'arriverons jamais à nous mettre d'accord sur la notion de senior alors passons à plus important.

Je suis inquiet, plus que jamais, de la situation des seniors chez nous en Suisse. On retrouve

de plus en plus de situations de précarité ou d'isolement, il semble que cela soit toujours honteux de l'exprimer. Comme si ces situations avaient un goût d'échec de vie.

C'est un constat que je fais tous les jours dans le cadre de mes engagements et émissions de radio. Nous devons réagir, associations et société civile, face aux prestations qui diminuent, à la précarisation de nos anciens, au chômage des plus de 50 ans.

On nous avait dit qu'il fallait générer des richesses pour mieux les partager et on peut dire aujourd'hui que cela ne fonctionne pas bien.

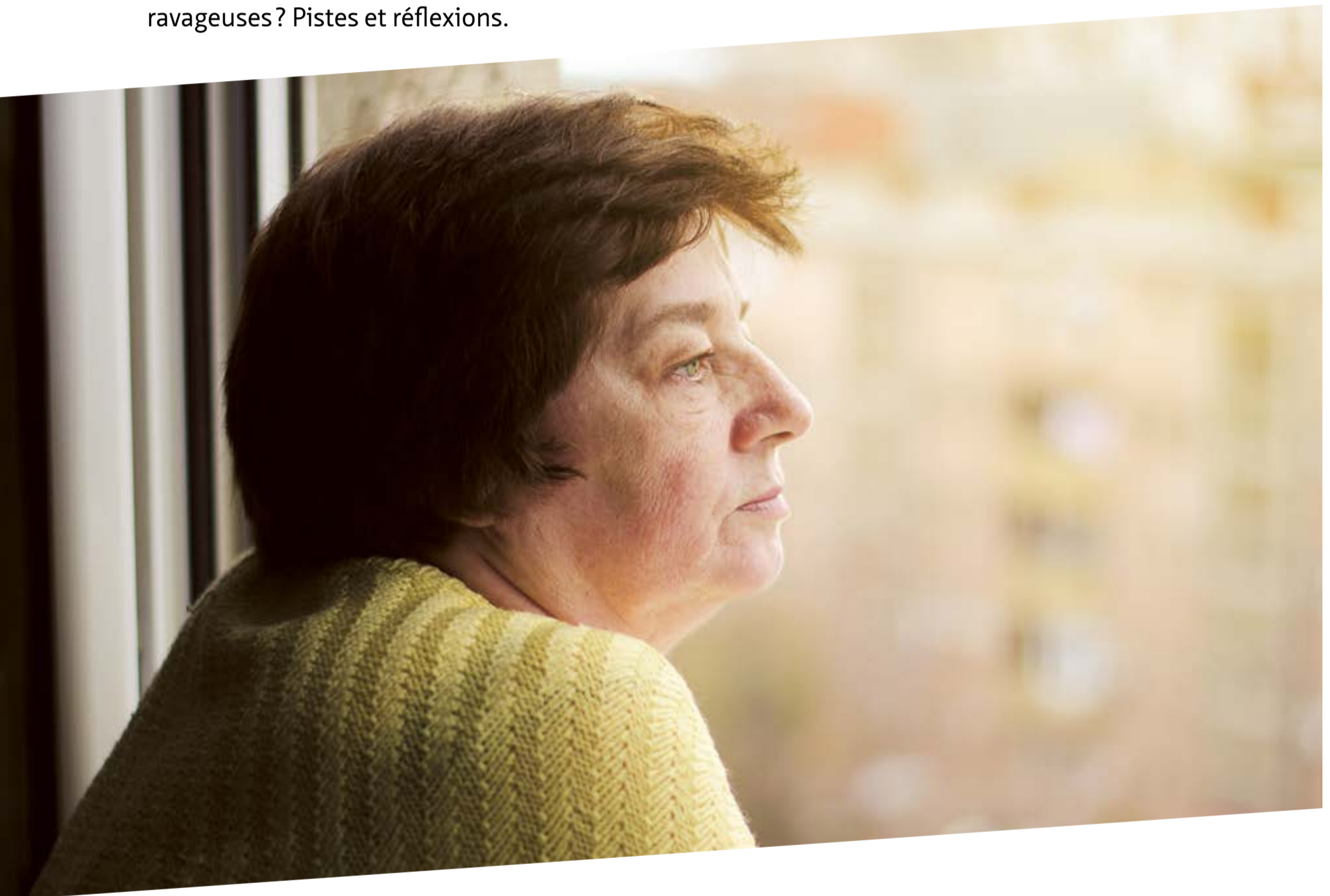
Alors engageons-nous avec et pour les seniors comme le fait Pro Senectute et luttons ensemble contre la solitude, la pauvreté et la souffrance de nos « vieux » sans attendre trop de la politique et avec notre cœur.

Zoom

Jeunes seniors en recherche d'emploi : une fatalité ?

Texte :
Karine Tassin
et Héroïse Perrin

Perdre son emploi à 55 ans et peiner à retrouver une activité professionnelle est une triste réalité, qui malheureusement devient de plus en plus fréquente. Que faire pour inverser la tendance ? Quel est le rôle des seniors et des entreprises dans cette situation aux conséquences ravageuses ? Pistes et réflexions.



Les études sont unanimes : le taux de retour à l'emploi pour les chômeurs de plus de 55 ans reste beaucoup plus faible que pour les autres catégories. Ils ne seraient que 40 % à retrouver un emploi dans les douze premiers mois qui suivent l'entrée au chômage. Nombre de seniors se retrouvent en fin de droit avec tout ce que cela implique au niveau financier, mais aussi psycho-social : appauvrissement (sans parler des pertes de recettes fiscales pour les communes), prévoyance en chute, désintégration professionnelle, décomposition de la cellule familiale, perte de confiance et d'estime de soi. Autant de facteurs qui participent à l'augmentation des coûts de la santé. À cela s'ajoute que pour bénéficier de l'aide sociale, il faut souvent se départir de toute sa fortune et de toutes ses économies. La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) propose que la personne qui n'a pas retrouvé de travail reste inscrite dans un office régional de placement (ORP). Cette proposition a au moins le mérite de mettre le doigt sur le fait que le passage du chômage à l'aide sociale est une véritable catastrophe, mais cela ne résout pas la question sur le fond.

Perception et image de soi

Quelles sont les solutions pour améliorer ce constat ? Les représentations négatives qui collent à la peau des jeunes seniors à la recherche d'emploi sont un défi de taille à relever aussi bien auprès des personnes de plus de 55 ans que des employeurs.

Les demandeurs d'emploi, fortement influencés par le discours dominant, pensent qu'ils ne vont plus être engagés à leur âge parce qu'ils sont trop chers ou pas assez performants. Face aux centaines de lettres négatives qu'ils reçoivent en retour (quand ils en reçoivent !), le découragement quand ce n'est pas le désespoir prend le dessus, empêchant le maintien d'une attitude positive et la mise en place de stratégies de recherche efficaces. Inversement, les employeurs ont souvent une perception peu positive des personnes âgées et de leur apport dans l'entreprise. Ce travail sur les représentations est absolument nécessaire pour faire évoluer les mentalités et favoriser une véritable approche intergénérationnelle où chacun trouve sa place dans l'entreprise.

Formation continue

En Suisse, la formation continue est souvent considérée comme une responsabilité individuelle et rarement comme une responsabilité sociale de la part de l'entreprise. On attend de la personne qu'elle se prenne en main, qu'elle soit proactive et qu'elle prenne en charge sa formation, mais cela implique déjà un certain nombre de compétences que tout le monde n'a pas. Néanmoins, une solution serait de pouvoir amener les personnes de 45 ans et plus à être dans l'anticipation plutôt que dans la réactivité. Un changement culturel qui se traduit par l'idée de formation permanente afin de rester à jour, de maintenir et / ou de développer de nouvelles compétences. Car il s'agit bien de « savoir rester en emploi » en se projetant dans l'avenir avec des projets à court et moyen terme. Le problème est que la formation professionnelle certifiante est peu financée par les employeurs. Elle l'est encore moins quand on atteint la barre fatidique des 45-50 ans, alors que c'est là justement qu'il faudrait investir pour éviter que des personnes se retrouvent dans ce cycle infernal du chômage et de l'aide sociale.



Transmission gagnante « senior – jeune »

La valorisation et la gestion des seniors en entreprise, dans une perspective intergénérationnelle, sont un défi incontournable pour les responsables des ressources humaines. Les futurs retraités sont de véritables sources de compétences en termes de savoir-faire mais également de savoir-être avec une longue expérience de la culture d'entreprise. Les jeunes employés ont souvent soif de connaissances et apprécient de pouvoir échanger avec des collaborateurs expérimentés. Il est alors important de dégager du temps pour ces moments de transmission intergénérationnelle. L'entreprise a tout à y gagner si elle souhaite pérenniser ses activités et sauvegarder ce qu'elle a de plus précieux : le savoir-faire et le savoir-être de son métier.

Projet pilote Atout'Age 50

Le programme AvantAge est l'un des porteurs de ce projet innovant mandaté par le Service de l'emploi du canton de Vaud. Mis en place du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2018, ce projet-pilote a pour objectif de faciliter le retour à l'emploi des 50 ans et plus en faisant la promotion de leurs compétences auprès des entreprises. Plus de 350 participants ont été inscrits dans ce nouveau programme de formation d'une durée de 3 mois.



Ce qu'en pense Stéphane der Stépanian

Responsable du programme AvantAge en Suisse romande

Quelle image les 55 ans et plus ont-ils d'eux lorsqu'ils se retrouvent au chômage?

Ils pensent qu'ils coûtent trop cher, qu'ils ont pris beaucoup de distance avec les nouvelles technologies, qu'ils sont moins rapides. Du coup, leur attitude positive se péjore sensiblement et ils peinent parfois à mettre toute l'énergie nécessaire dans leurs postulations.

Est-ce que la proposition de la CSIAS est une solution intéressante?

C'est un début, mais il faut continuer en parallèle à imaginer des solutions acceptables pour assurer un minimum vital et des prestations d'accompagnement aux personnes qui ont perdu leurs prestations de chômage et n'ont pas droit au revenu d'insertion (RI).

Qu'est-ce que le programme AvantAge peut apporter aux demandeurs d'emploi seniors ainsi qu'aux entreprises?

Le programme AvantAge permet aux seniors de se réappropriier leurs réussites, leurs compétences et les arguments liés à leur âge afin qu'ils puissent se profiler dans une attitude positive, propice au retour à l'emploi. Pour les entreprises, l'enjeu est d'utiliser au mieux les compétences de leurs employés seniors expérimentés dans une perspective intergénérationnelle.

Selon vous, qui doit chercher des solutions concrètes pour améliorer le taux de retour à l'emploi des 55 ans et plus?

Les partenaires concernés, à savoir les pouvoirs publics, les politiques et les milieux associatifs, ne doivent pas perdre de vue que ce sont les entreprises qui engagent ! C'est donc avec ces dernières qu'il faut engager le dialogue et proposer une information objective en lien avec les compétences et le potentiel des seniors.

13,9%

C'est le pourcentage des 55 ans qui réintègrent durablement le marché du travail après une période de chômage, selon une étude réalisée en 2017 par la Haute école spécialisée bernoise (HESB). Une réintégration qui se fait avec des compromis considérables pour décrocher une place de travail: baisses de salaire significatives, rétrogradations de fonction, cumuls d'emplois à temps partiel ou horaires irréguliers.

50%

C'est l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 55 ans entre 2010 et 2016, selon la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

13%

C'est l'augmentation dans le canton de Vaud, depuis 2013, du nombre de demandeurs d'emploi seniors âgés entre 55 et 64 ans. La moyenne générale (toutes catégories d'âges confondues) est de 3,5% (Statistique Vaud).

CHF 2'000.-

C'est la différence de charges dans le secteur de la vente entre une vendeuse de 50 ans qui coûterait CHF 7'000.- par mois, contre CHF 5'000.- pour un jeune de 25 ans. L'argument du 2^e pilier est également un potentiel frein à l'embauche de seniors.

Programme AvantAge – L'expérience en plus

- Fort d'une expertise acquise depuis 1994, AvantAge est créé par Pro Senectute et existe au niveau national à travers deux entités, l'une romande et l'autre alémanique.
- Le programme proposé vise une meilleure anticipation et préparation à la retraite, afin que celle-ci puisse ensuite se dérouler dans de bonnes conditions individuelles, économiques et sociales.
- AvantAge propose aussi un accompagnement expert dans le domaine de l'employabilité des seniors, dans une perspective intergénérationnelle.

AvantAge
L'expérience en plus

Brèves

Rendez-vous

Le 13 juin 2018 à Montreux, le 11^e Congrès International Francophone de Gérontologie et Gériatrie (CIFGG), organisé conjointement avec la Société Suisse de Gérontologie (SSG) et la Société Professionnelle Suisse de Gériatrie (SPSG), a abordé sous un angle optimiste les nouvelles opportunités de développement qu'offre une société vieillissante. Dans ce cadre-là, Pro Senectute Vaud a présenté son atelier « Carnets de route 65+ » destiné aux futurs retraités.

Fête

Le 22 mars dernier, le projet « Passeuses et Passeurs de culture » était en fête pour sa clôture au sein des murs du Palais de Rumine. Depuis 2014, pas moins de 35 Passeuses et Passeurs de culture ont emmené plus de 3'900 personnes de leur entourage à la découverte des 13 expositions temporaires du Musée cantonal des Beaux-Arts. Le projet se poursuit hors murs en attendant la réouverture du Musée sur le site de *Plateforme 10*.

Nouveauté

Dans le cadre du *Samedi des bibliothèques vaudoises*, un tout premier Thé dansant a été organisé à Montreux en mars dernier. Cet évènement, qui a rassemblé une trentaine de petits et grands, représente un début de collaboration réjouissant entre la bibliothèque de Montreux et Pro Senectute Vaud.

Succès

En partenariat avec la Ville de Morges, une Table à la cantine a été créée au sein de la structure d'accueil en milieu scolaire de Beausobre. Chaque mois, depuis octobre 2017, six seniors partagent leur repas en compagnie d'une cinquantaine d'enfants. À l'initiative de cette démarche, Sandrine Crot, animatrice régionale chez Pro Senectute Vaud, qui se félicite du succès que rencontre ce nouveau concept. Après cette première expérience réjouissante à Morges, d'autres Tables à la cantine ont déjà été mises sur pied et un déploiement à large échelle est prévu à l'avenir.

Nouveau site internet

Nos pages ont changé de look!



www.vd.prosenectute.ch

Pro Senectute Vaud en 2017

âge moyen
44
ans

92
collaborateurs

CHF
23'000.-
investis dans
la formation
continue

8 ans
de durée
moyenne
d'activité

22
collaborateurs actifs
depuis plus de
10 ans

11
stages
de formation
pratique



Carnets de route 65+

Bien vivre votre retraite au quotidien

Pour qui?

- Nouveaux et jeunes retraités
- Personnes seules ou en couple

Pourquoi?

- Pour réfléchir aux opportunités qu'offre cette nouvelle étape de vie.
- Pour partager mes expériences et mes interrogations avec d'autres personnes à la retraite.
- Pour rester en lien et continuer à jouer un rôle actif dans la société.
- Pour apprendre des autres et bénéficier des connaissances de Pro Senectute Vaud.
- Pour donner un nouvel élan à mes projets de vie.

Informations complémentaires et inscriptions sur : www.carnetsderoute65.ch
ou par téléphone au 021 646 17 21

Assemblée générale 2018

L'Assemblée générale s'est tenue le mardi 15 mai 2018 au Palais de Rumine à Lausanne. Aucune démission ou nomination n'a été relevée. Jean-Robert Guignard, président de Pro Senectute Vaud, et Tristan Gratier, directeur de l'association, ont rappelé les axes stratégiques et présenté le rapport annuel 2017 avant de donner la parole à Eveline Widmer-Schlumpf.

Conférence: « La démographie est aussi une opportunité »

Présidente de Pro Senectute Suisse depuis 2017, Eveline Widmer Schlumpf a fait l'honneur de venir donner une conférence en français qui s'est appuyée sur de nombreux chiffres. À retenir notamment les CHF 811 millions d'impôts payés par les 65 ans et plus dans le canton de Vaud en 2014 ainsi que les CHF 155 millions d'économie grâce à la garde des enfants par les grands-parents.



Tristan Gratier, directeur de Pro Senectute Vaud, Werner Schärer, directeur de Pro Senectute Suisse, Eveline Widmer-Schlumpf, présidente de Pro Senectute Suisse et Jean-Robert Guignard, président de Pro Senectute Vaud.

Point Info- seniors

Un service
spécialement
créé pour

les seniors vaudois.

Pour savoir que faire,
comment procéder
et où s'adresser.

Espace Riponne – Lausanne
Téléphone : 021 641 70 70
info-seniors@vd.prosenectute.ch

La colonne de Tristan Gratier

Subventions fédérales en baisse et population âgée en hausse : cherchez l'erreur...

Chères lectrices et chers lecteurs,

« Le nombre de seniors augmente, il faut s'y préparer et accompagner cette évolution », ne cesse-t-on d'entendre dans la bouche des responsables politiques et dans les médias. Cette prise de conscience est bien sûr à saluer.

Et pourtant, permettez-moi d'utiliser cette colonne pour partager une certaine inquiétude avec vous. Malheureusement, suite à une modification du système fédéral de subventions, notre association cantonale doit aujourd'hui faire face à une importante baisse des moyens jusqu'ici octroyés par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Nos recettes vont ainsi subir une baisse de 20%, ce qui est susceptible de remettre en question certaines prestations à relativement court terme, ou de nous imposer d'en augmenter le prix pour les bénéficiaires.

Alors que les acteurs du domaine de la gérontologie, dont nous faisons partie, cherchent des solutions et mettent en place des projets pour absorber l'arrivée en force des baby-boomers, cette coupe budgétaire décidée à Berne tombe mal. Comment assurer la mise en œuvre rapide sur le terrain d'une politique du vieillissement digne de ce nom et avec soudain moins de moyens?

Comme souvent en Suisse, la réponse sera certainement un peu fédérale, un peu cantonale et un peu communale. Avec à tous les niveaux, l'obligation de sensibiliser, impliquer et coordonner les collectivités publiques, le secteur privé et les acteurs associatifs.

Je m'adresse donc à vous, chères lectrices et chers lecteurs, qui vous sentez à juste titre concernés par la question des personnes âgées. Ces prochaines années seront décisives pour mettre nos forces et nos ressources en commun, et assurer un avenir aussi serein que possible à nos aînés. Le temps du constat est terminé, il est devenu impératif d'agir, chacun à son niveau.

Je remercie chaleureusement nos financeurs actuels, publics et privés, qui contribuent à la poursuite de notre mission auprès des seniors de notre canton et n'attendent pas que d'autres prennent leurs responsabilités à leur place. Seul leur soutien que je sais indéfectible permet d'atténuer quelque peu mon inquiétude pour l'avenir.

Tristan Gratier

Directeur de
Pro Senectute Vaud



Débat

Transformation du réseau postal : un problème pour les retraités ?

De nombreux offices postaux ont déjà fermé ces dernières années. La Poste Suisse, qui doit faire face à une baisse importante des volumes aux guichets, a annoncé l'année passée la transformation d'environ 600 offices postaux d'ici à 2020, dont 49 dans le canton de Vaud.

En contrepartie, la Poste a également annoncé l'ouverture de nouveaux « points d'accès », placés dans les commerces ou les administrations communales, élargissant l'offre globale. Cette mue importante suscite des inquiétudes, notamment en ce qui concerne les seniors.

Olivier Feller

Conseiller national vaudois, PLR



Stéphane De Martin

Responsable régional Réseau Postal, région Lausanne-Valais

1. Si la liquidation de nombreux offices postaux correspondait aux vœux des clients, cela se saurait. Ces fermetures ne provoqueraient pas à chaque fois une levée de boucliers. Car les prestations offertes par les nouveaux points d'accès installés dans des commerces ou des administrations communales sont limitées. Ils n'offrent pas toute la palette des services postaux. Suivant les cas, on ne peut pas retirer tous les envois avisés, on ne peut plus retirer les mêmes sommes d'argent, on ne peut même plus acheter tous les timbres-poste. C'est de la poste au rabais, et sans les mêmes garanties. Le secret postal garanti par la Constitution fédérale, par exemple, a-t-il vraiment la même valeur dans une épicerie qu'à l'office postal tenu par des agents spécialement formés à leur mission ?
2. Bien sûr, le monde change. Internet et les nouvelles technologies numériques ont réduit la masse du courrier postal et le recours à certains guichets. Mais la distribution de colis est en plein boom, avec l'explosion du commerce en ligne. La Poste n'est donc pas perdante sur toute la ligne. En tant que service public, elle ne peut pas vouloir faire uniquement ce qui lui rapporte. On peut admettre qu'une entreprise, même de « service public », adapte ses prestations à l'évolution de la société. Mais en renonçant à servir la population dans son ensemble, la Poste manque à sa mission légale. Il ne s'agit pas de demander à la Poste de faire du « social » mais de maintenir un service public accessible et de qualité égale pour toutes les catégories de la population.
3. La première chose à noter est que cette règle des 20 minutes n'est de loin pas respectée partout et qu'elle implique un déplacement de 40 minutes aller-retour pour accéder aux services postaux. C'est déjà beaucoup pour tout un chacun, d'autant plus que les plages d'ouverture des guichets postaux sont souvent plus restrictives que les horaires de bureau. Mais cette règle devient carrément excessive pour les seniors à mobilité réduite. Sans compter les personnes en situation de handicap qui doivent aussi se battre pour accéder aux transports publics.

Questions

1. L'ouverture promise de nombreux points d'accès suffira-t-elle à compenser la fermeture d'offices postaux pour les prestations prisées par les personnes âgées (paiements, colis) ?
2. La Poste est détenue à 100 % par la Confédération. Favoriser le « lien social » dans les villages et quartiers fait-il aussi partie de sa mission ?
3. Selon les directives, pour 90 % de la population, les points d'accès aux services postaux doivent être accessibles en 20 minutes à pied ou par les transports publics. Tient-on suffisamment compte des seniors à mobilité réduite ?

1. Les offices postaux sont principalement remplacés par des solutions en partenariat qui permettent de conserver une offre de proximité pour les prestations de base du service public comme le dépôt de lettres, de colis, paiements avec carte de débit bancaire ou postal. Ces points d'accès auprès d'un partenaire proposent généralement de très larges horaires d'ouverture. Pour les habitants des localités concernées, la Poste offre de plus la possibilité de régler les paiements en liquide auprès du facteur au pas de porte du domicile du client. On peut ajouter qu'aujourd'hui bon nombre de seniors sont aussi technophiles et peuvent profiter comme tout le monde des nombreuses prestations numériques offertes par la Poste.
2. Les Suisses démontrent un fort attachement à leur poste et nous en sommes fiers. La Poste reste souvent le dernier acteur commercial dans bon nombre de villages du pays. Ailleurs, en installant une filiale en partenariat, la Poste apporte une certaine pérennité à son partenaire local, via ses clients qui achètent ainsi des produits chez lui. Et il n'est pas rare qu'un coin-café complète ce duo commerce-poste, devenant ainsi un véritable lieu de rencontre qui avait disparu. Dans les communes qui bénéficient du service à domicile, le facteur joue ce lien social entre les personnes à mobilité réduite, qui sont souvent contraintes de rester chez elles.
3. Dans la transformation du réseau, la Poste applique les dispositions légales en la matière en tenant compte des particularités spécifiques des régions. Les personnes à mobilité réduite y trouvent d'ailleurs souvent leur compte. En effet, le remplacement d'offices de poste par des filiales partenariat permet de préserver un réseau de points d'accès dense en jouant ainsi son rôle de proximité. Et si le choix de l'alternative pour la desserte postale se porte sur un service à domicile, la personne à mobilité réduite a plus facilement accès aux services postaux. Dans cette situation, c'est le facteur qui est l'intermédiaire privilégié du client.

ReportAge

Silence, le film commence !

Depuis de nombreuses années, Pro Senectute Vaud collabore avec des cinémas indépendants pour proposer aux seniors vaudois des projections sur mesure. Organisées par une animatrice régionale et des bénévoles, les séances de cinéma sont précédées d'une brève introduction et se terminent autour d'une collation pour partager ses impressions sur le film. Ces moments de convivialité permettent de faire connaissance avec d'autres seniors de sa région tout en se divertissant.

Actuellement, Pro Senectute Vaud organise des sessions de Ciné-seniors à Echallens, Nyon, Gland, Aubonne, Pully, Bex, Leysin et Château-d'Oex. La porte est ouverte à de nouvelles collaborations !

En partenariat avec l'association cinEden à Château-d'Oex, le 3 avril dernier, 49 seniors ont découvert l'excellent film suisse « L'ordre divin ».

« Pour nous c'est un bon moyen de faire profiter de notre belle salle de cinéma à un public intéressé au septième art et désireux de partager un moment convivial. Merci à Pro Senectute Vaud et à l'association cinEden ! »



Eric Fatio

Municipal de Château-d'Oex

Ciné-seniors au Cinéma Éden à Château-d'Oex



Stéphanie Allesina, animatrice régionale chez Pro Senectute Vaud et Corinne Kohli, bénévole.



Retrouvez
tous les Ciné-seniors
sur le site internet
www.vd.prosenectute.ch
et dans notre programme
annuel (à disposition
gratuitement au
021 646 17 21.)



L'association cinEden représentée par Patrick Kovaliv, programmateur et Francine Bornet, présidente.



Ma vie, ma retraite

La retraite : une pièce de théâtre à ne pas manquer!

Malgré un soleil radieux, la bise est glaciale en ce premier jour du printemps. Nous sommes alors bien contents de pouvoir nous réfugier dans le local (anciennement la poste) de l'association *La Vie d'ici* au centre du village de Tolochenaz. Pour nous accueillir, Daniel Warpelin, président du comité de l'association depuis bientôt un an et retraité depuis maintenant 10 ans. Bien installés avec une tasse de café, nous commençons notre discussion pour en savoir plus sur cette personnalité du coin, connue et appréciée de tous, malgré une arrivée tardive dans la commune d'Audrey Hepburn. Il faut dire que Daniel Warpelin est un enfant de la Riviera vaudoise qui a grandi à Corsier-sur-Vevey, son village de cœur. C'est seulement en 2011 que sa femme et lui emménagent à Tolochenaz pour se rapprocher de leurs deux petits-enfants.

« Il faut garder un tempérament positif », c'est ainsi que Daniel Warpelin affronte les défis de la vie, comme cela a été le cas lorsqu'il s'est retrouvé au chômage à 58 ans après 30 ans d'activité en tant qu'assureur. Un licenciement collectif qui ne l'a pas découragé pour autant, puisqu'il s'efforcera de continuer à travailler par le biais de « petits boulots » jusqu'à l'âge officiel de la retraite. En parallèle, dans un tout autre univers, Daniel Warpelin peut compter sur son activité de metteur en scène pour se changer les idées. Président d'honneur de la Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs (FSSTA), il aime observer les gens. Son terrain favori? La place du Tertre à Paris, une ville qu'il a visitée une bonne trentaine de fois et dont il ne se lassera jamais.

À 64 ans, il est temps pour Daniel Warpelin d'ouvrir un nouveau chapitre de sa vie, celui d'une retraite bien méritée. Par manque de temps pour s'y préparer, il aura besoin d'une bonne année pour trouver ses repères et lâcher prise. Son rôle de grand-papa lui permettra de mieux vivre cette période de transition. Et s'il y a bien quelque chose qui lui fait plaisir, c'est de « quitter ce monde du profit » et d'avoir enfin de l'espace pour prendre le temps. Le matin, une fois debout (sans aucun réveil), le Vaudois, également ancien président du conseil communal de Crissier, aime lire *24 heures* accompagné de son café, un rituel essentiel pour bien démarrer sa journée. Et pour se divertir, rien de mieux qu'un match du LHC. En dix ans, il n'aurait manqué que quatre rencontres!

Projet « Villages Solidaires »

Les points plus délicats de la retraite? Une santé qui a tendance à lâcher beaucoup plus vite et une situation financière qui change. Il faut alors s'adapter et (re)découvrir des plaisirs simples, tels que des promenades dans la nature en compagnie de son épouse. Néanmoins, rien de tout cela ne peut entraver la soif de vie de notre interlocuteur. C'est d'ailleurs sa curiosité qui le fera aller à la séance d'information de Pro Senectute Vaud pour le lancement du projet « Villages Solidaires » à Tolochenaz. Un brin méfiant en se demandant ce qu'il allait bien pouvoir faire avec tous ces « vieux », Daniel Warpelin s'est vite déridé lorsqu'il a compris que le public avait finalement le même âge que lui!

Attiré par ce projet communautaire à la méthodologie bien établie, il s'embarque immédiatement dans l'aventure. Après un an de « diagnostic », le projet se poursuit sur trois ans avec le soutien de Pro Senectute Vaud pour définir les besoins des seniors tolochinois et mettre sur pied des activités. Le 1^{er} mai 2018, le projet s'est autonomisé pour créer l'association *La Vie d'ici*, portée par un comité de quatre personnes dont fait partie Daniel Warpelin en tant que président. Ce mandat, il l'a accepté mais seulement pour deux ans, « Après, j'aimerais bien m'ennuyer un peu! », nous explique-t-il, bien que nous ayons un peu de peine à le croire. En attendant, Daniel Warpelin participe activement à la bonne marche de l'association avec des rencontres fixes telles que le café du mercredi matin ou l'apéro du vendredi, tous les deux ouverts aux plus de 65 ans du village. De surcroît, des conférences, des projections de films, des vide-dressing et des sorties sont régulièrement proposés aux 140 membres et 68 cotisants. Un journal est également publié une à deux fois par an. En 2017, il a animé un atelier de théâtre avec, au final, un spectacle qui lui a valu son plus beau souvenir à *La Vie d'ici*. « On a fait un tabac! Nous avons préparé des textes de Prévert que chacun devait interpréter sur scène. Le public a adoré », nous raconte-t-il les yeux remplis d'étoiles.

Après une heure de discussion, nous comprenons ce qui fait de Daniel Warpelin un personnage aussi attachant. Sous ses faux airs « bougons » se cache un vrai sens de l'humour et un réel intérêt pour l'être humain. Belle suite de retraite à lui!

Texte : Héroïse Perrin



Prénom, nom	Daniel Warpelin
Année de naissance	1944
Année de retraite	2008
Situation	Marié
Enfants	Un fils
Petits-enfants	Deux
Activité chez PSVD	« Villages Solidaires »



Impressum

Pro Senectute Vaud
rue du Maupas 51
1004 Lausanne
021 646 17 21
info@vd.prosenectute.ch
www.vd.prosenectute.ch

Responsable de
la publication
Tristan Gratier

Conception, rédaction
et coordination
ftc communication SA

Contributions
Jean-Marc Richard
Karine Tassin
Stéphane der Stépanian
Olivier Feller
Stéphane De Martin

Mise en page et graphisme
DidWeDo

Photographies
Philippe Pache
Rainer Sohlbank

Impression
Cavin artgraphic, Grandson